Document généré le 23 avr. 2024 02:33

Bulletin d'histoire politique

À propos d'André Laurendeau

Félix Bouvier

Volume 6, numéro 1, automne 1997

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1063295ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1063295ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bouvier, F. (1997). À propos d'André Laurendeau. *Bulletin d'histoire politique*, *6*(1), 96–108. https://doi.org/10.7202/1063295ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Notes
de lecture

À propos d'André Laurendeau

•••

Félix Bouvier
professeur d'histoire

André Laurendeau fut l'un des plus grands nationalistes canadiens-français du siècle qui achève (nous nous sommes définis comme Québécois seulement dans la dernière tranche de sa vie). Il vécut de 1912 à 1968 et une très grande partie de son œuvre fut consacrée à la défense de la nation canadienne-française. C'était vrai lorsqu'il était étudiant ainsi que tout au long de son cheminement actif, que ce soit dans le cadre du groupe d'action nationaliste des années trente, les Jeune-Canada, à *L'Action nationale* entre 1937 et 1955, comme homme politique et chef du Bloc populaire dans les années quarante, comme journaliste au *Devoir* après 1947 et finalement, comme co-président de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada entre 1963 et 1968.

Bien que profondément nationaliste, André Laurendeau est demeuré, sauf pour un bref épisode de jeunesse peu significatif, un fédéraliste canadien qui croyait à la nature binationale du Canada. Dans ce cadre, il lutta sans relâche afin que le Québec puisse y trouver son compte, pour que le fédéralisme canadien soit décentralisé et pour que la Constitution canadienne soit refaite dans ce sens-là. En fait, il fut l'un des pères de ce que l'on identifie aujourd'hui comme étant les «revendications traditionnelles du Québec».

Pour comprendre avec justesse la position des fédéralistes qui croyaient, et qui croient encore, à un Canada binational, il est d'une grande utilité de

prendre connaissance de la pensée et de l'œuvre d'André Laurendeau. Cela vaut d'ailleurs tout aussi bien, et probablement davantage, pour ceux qui ne croient plus que le Québec puisse trouver une place satisfaisante dans le Canada actuel et futur...

Quoi qu'il en soit, le présent article a pour simple ambition de contribuer à une meilleure connaissance de la pensée, d'une indéniable valeur historique, de l'homme raffiné, amoureux de son peuple et d'une intelligence fine et bien articulée que fut André Laurendeau. À cette fin, nous ferons un rapide retour historiographique des principaux écrits sur Laurendeau depuis, grosso modo, une génération. Nous nous limiterons ici à un survol de ce qui a été publié sur lui en relation avec la double question nationale canadienne-française et canadienne-anglaise au Canada. Cependant, nous aborderons aussi certains articles et certains écrits importants qui traitent de Laurendeau sur d'autres aspects.

Avant même l'annonce de la tenue d'une commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ramsay Cook, dans la revue *Canadian forum*(1), appuyait cette demande formulée par André Laurendeau le 20 janvier précédent dans les pages du *Devoir*. Pour Cook, la question qui se posait, et c'était là le titre, était de savoir si Laurendeau était «Canadian ou Canadien»? Il conclut qu'il n'y avait pas chez Laurendeau de distinction entre ces deux appellations. Toutes mes recherches infirment cela(2), en ce sens où Laurendeau est toujours demeuré d'abord et avant tout canadien au sens où l'entendait Cook, c'est-à-dire canadien-français et québécois.

En septembre 1963, Pierre de Bellefeuille traçait pour le magazine *Maclean* un portait fort lucide de la Commission Laurendeau-Dunton. L'analyse qu'il en fit retraçait à elle seule une bonne partie, la base en fait, du malentendu politique canadien et de ce qui marqua la fin de la vie de Laurendeau:

D'une part, le Canada français attend des commissaires-enquêteurs qu'ils établissent les meilleures conditions de coexistence des deux nations canadiennes au sein d'un fédéralisme rénové. [...] Dans cette optique, le rapport Laurendeau-Dunton serait le plan d'ensemble du Canada de demain. Pour sa part, le Canada anglais semble fixer à la Commission un objectif nettement plus restreint. Il ne s'agit pas, pour lui, de tout remettre en question, mais seulement d'envisager les quelques aménagements nécessaires pour donner satisfaction aux griefs des Canadiens français. Autant que possible, on continuera comme avant. Les Canadiens anglais, eux, n'ont pas de griefs. Leur situation majoritaire ne les dispose pas à vouloir tout changer(3).

L'essentiel est là. Laurendeau accepta de s'impliquer dans une commission d'enquête d'une telle envergure parce qu'il semblait acquis, au mois implicitement, qu'elle pourrait traiter des questions proprement politiques. Laurendeau espérait pouvoir y faire prévaloir son point de vue: une nécessaire refonte du fédéralisme canadien qui permettrait au Québec d'avoir un statut spécial au Canada afin qu'il soit ainsi le foyer protecteur et rayonnant du fait français au Canada. Il se buta toutefois à de vives oppositions au sein de la Commission et à l'intérieur même du Québec francophone. L'opposition la plus virulente et la plus structurée vint en général des gens de la revue *Cité Libre* et, en particulier, du futur Premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau.

Trudeau éprouvait du respect pour Laurendeau, qu'il qualifiait d'esprit raffiné et un des plus justes qu'il connaissait. Toutefois, il reprochait à Laurendeau son nationalisme et le fait de trouver logique d'être séparatiste lorsqu'on est nationaliste. Pour Trudeau, il fallait plutôt «répudier l'idée martiale et autodestructrice d'État-nation et lui substituer l'idée civilisatrice du pluralisme polyethnique(4)».

En mai 1964, Trudeau et six cosignataires faisaient paraître dans *Cité libre* un article dans lequel ils avançaient que «l'aliénation nationaliste se manifeste tout particulièrement à l'heure actuelle par l'importance exagérée accordée par nos élites aux problèmes constitutionnels(5)». À l'époque, André Laurendeau était depuis plus d'un an à la tête de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui avait aussi pour mission implicite d'analyser les problèmes constitutionnels canadiens...

Après dix-huit mois de consultations publiques à travers le Canada, et devant l'évidence que le rapport final de la Commission n'était pas à la veille d'être prêt, les commissaires décidèrent de rédiger et de publier un rapport préliminaire signalant une crise politique au Canada, la pire de son histoire, en provenance du Québec. C'est Laurendeau qui fut chargé de la rédaction de ce rapport. Les commissaires reconnaissaient alors que la crise diagnostiquée provenait de la population québécoise qui dénonçait les inégalités dont elle se sentait victime, tant au plan économique que politique. Ce rapport prévenait aussi que la crise pouvait mener à la destruction du Canada, si elle n'était pas réglée.

Plus de trente après, il est évident pour tous que ce rapport était particulièrement perspicace et pertinent... Tel n'était pas le cas pour Trudeau et ses

disciples de *Cité libre*. Ces personnes rédigèrent alors un article intitulé «Bizarre algèbre(6)» en décembre 1965. Bien que Trudeau ne l'ait pas signé (il était élu et politicien actif à Ottawa), Laurendeau l'a toujours soupçonné d'être à la source même de cet article dévastateur pour le *Rapport préliminaire* (7)..

En accord avec le fédéralisme centralisateur qu'il représente et niant la problématique réelle du nationalisme québécois au Canada, cet article rejoignait et rejoint d'ailleurs toujours la position d'une majorité au Canada anglais en avançant que: «[...] la science politique connaît bien l'idée d'égalité entre les individus à l'intérieur d'un même État, mais l'idée d'égalité entre les peuples est à la base même du concept de souveraineté nationale, et on aurait aimé savoir comment la Commission entend interpréter son mandat, sans être amenée nécessairement à préconiser la division du Canada en deux États nationaux(8)».

André Laurendeau demeurait fidèle au nationalisme canadien-français et québécois qu'il défendait depuis sa jeunesse. Ce nationalisme n'allait pas jusqu'à l'indépendantisme. Comme l'a fait remarquer Paul-Marie Lapointe dans le magazine *Maclean* de juillet 1968, «jusqu'à la fin, Laurendeau aura cru que [...] la Confédération vaut mieux que la séparation pourvu qu'elle soit refaite(9)». Cette continuité chez Laurendeau a été bien identifiée par Richard Arès dans la revue *Relations* de juillet-août 1968: «[...] Laurendeau, commissaire, n'a renié aucune de ses fidélités le Laurendeau, rédacteur en chef du *Devoir*; la trilogie: Canada, Canada-français, Québec, a trouvé en lui le plus intelligent de ses défenseurs. [...] Peut-être qu'à la fin de l'enquête, confiait-il un jour, en privé à des amis, je serai devenu séparatiste ; pour le moment je fais confiance au Canada. Cette confiance, il l'a gardée jusqu'à la fin, comme en témoigne le *Rapport préliminaire* et le premier volume du rapport général qu'il a signés(10)».

Depuis la mort d'André Laurendeau, le premier juin 1968, pas moins de six mémoires de maîtrise ont été consacrés à son œuvre. Cinq d'entre eux ont pour point commun, et ce n'est pas étonnant, de s'intéresser à différents aspects de la pensée de Laurendeau en relation avec la question nationale au Québec et au Canada.

Dès 1969, deux mémoires de maîtrise sont acceptés: ceux de Gilles Durand(11) et de Michael Behiels(12). Le premier est intéressant, bien fait et se doit d'être consulté pour qui s'intéresse au Laurendeau éditorialiste en chef au *Devoir* ainsi qu'au développement de sa pensée sur l'ensemble de la

société québécoise entre 1947 et 1959. Pour ce qui est du second, l'étude de son mémoire de maîtrise, sans être inintéressante, pourrait aisément être compensée par la lecture de son ouvrage *Preludes to Quebec's quiet revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*(13). Behiels y fait une analyse poussée de la société québécoise de cette époque, en particulier de son nationalisme et du rôle majeur que joua Laurendeau dans l'évolution de celui-ci. Behiels a aussi le mérite de bien voir les rôles alors joués au Québec par les néo-nationalistes, préoccupés par les questions sociales et par l'avènement du Québec dans le monde industriel occidental du vingtième siècle. Il met alors les néo-nationalistes en opposition avec les nationalistes traditionnels, imprégnés des valeurs du terroir et du catholicisme omniprésent. Il oppose aussi les néo-nationalistes et Laurendeau aux gens de *Cité libre*. Behiels fait toutefois fausse route lorsqu'il affirme que les néo-nationalistes avaient davantage en commun avec les gens de *Cité libre* qu'avec les nationalistes traditionnels. Il s'agit d'une analyse superficielle puisque la force du national a été, chez Laurendeau, une ligne directrice tout au long de sa vie. Enfin, en 1974, Tom Onu(14) a produit une troisième maîtrise sur Laurendeau: il s'agit d'un mémoire peu marquant et trop circonscrit pour ce qui est de la période étudiée; il manque de perspective.

Les deux derniers mémoires de maîtrise ont vu le jour en 1993. Le premier(15), celui dont je suis l'auteur, est une étude portant sur les différents aspects de la question nationale à travers les écrits de Laurendeau au moment où il travaillait à plein temps au journal *Le Devoir* entre 1947 et 1963. Dans un deuxième temps, il s'agit de voir si la période qui suit, celle de la co-présidence à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme — la Commission Laurendeau-Dunton — aura permis à Laurendeau de mettre en pratique les thèmes élaborés auparavant sur les destinées de la nation canadienne-française devenue québécoise. Il ressort de cette analyse que, oui, André Laurendeau a toujours défendu de son mieux, et jusqu'à l'extrême limite de ses forces physiques, son peuple. Toutefois, les forces en présence à l'intérieur de la Commission firent en sorte que le statut particulier du Québec, dans le cadre d'une éventuelle refonte de la Constitution que Laurendeau défendait, dut laisser place à la logique des droits individuels, chers à Frank Scott.

Néanmoins, Laurendeau ne renonça jamais au statut distinct, à l'intérieur du cadre canadien, qu'il réclamait pour le Québec afin qu'il puisse être le promoteur et le protecteur du fait français au Canada. La mort de Laurendeau lui évita de voir la suite des événements, en particulier d'assister aux années au pouvoir de Trudeau et de sa négation de tous les nationalismes, surtout de

celui du Québec francophone. La suite de l'histoire fait de Laurendeau un visionnaire, car comme il le disait dans le *Rapport préliminaire*, la crise politique n'est toujours pas réglée et le Canada et le Québec n'ont jamais été si près de la rupture.

Le second mémoire de l'année 1993(16) présente une intéressante perspective qui met en relief la pensée d'André Laurendeau au cours de deux périodes éloignées l'une de l'autre: 1932-1935 et 1962-1968. Les propos de l'auteur sont originaux et ils mettent en relief le côté indécis et jamais cristallisé de la pensée de Laurendeau sur le nationalisme. Nadeau vise fort juste lorsqu'il blâme Behiels de prêter à Laurendeau des intentions fédéralistes actuelles, bien présomptueuses à lui attribuer(17). Il aurait pu faire de même avec Monière qui lui voit chez Laurendeau, s'il eût vécu, un indépendantiste...

En août 1973, dans la *Revue d'études canadiennes*, Claude Ryan fait un bilan personnel de la vie d'André Laurendeau. L'amour que Laurendeau portait au Canada français ressort de ce texte. La conception qu'il donne de la pensée de Laurendeau sur la double question nationale dans les années soixante est une bonne synthèse de celui qui croyait fermement à la théorie des deux nations.

Pour de nombreuses raisons historiques, psychologiques, économiques et politiques, Laurendeau souhaitait que l'expérience canadienne puisse être poussée plus loin. Il n'en désirait aucunement la rupture. Mais il plaçait au dessus de cet idéal celui de la liberté inaliénable des Canadiens français(18).

En 1981, le livre *Idéologies au Canada français 1940-1976*, publié sous la direction de Fernand Dumont, résume bien le parcours nationaliste de Laurendeau: «[...] le cas d'André Laurendeau est exemplaire; sans jamais renier l'inspiration de Groulx, il s'ouvre à des problèmes qui l'amèneront très vite à s'interroger sur les antinomies du national et du social(19)».

Dans le même recueil, Mireille Ferland met de l'avant un autre pan essentiel de l'argumentation de Laurendeau: «[...] la valorisation du fait français est présentée comme un facteur de différenciation, garantissant la distinction entre l'identité canadienne-anglaise et l'identité américaine(20)». Dans ce contexte, Laurendeau et *Le Devoir* estimaient «[...]souhaitable le lien fédéral dans la mesure où il n'est pas lié à des visées centralisatrices(21)», puisque «[...] le fait français et la question du bilinguisme recouvrent [...] le problème de l'infériorité ethno-politique des Canadiens français. Comme solution à ce

problème, *Le Devoir* (André Laurendeau) propose le renforcement de l'État provincial(22)».

En 1983, Denis Monière publie une biographie fouillée de la vie d'André Laurendeau(23). Quiconque entreprend des études ou des travaux sur Laurendeau doit consulter cet ouvrage qui est, et de loin, le plus complet à avoir été publié à ce jour. La vie d'André Laurendeau y est étudiée de long en large, de l'enfance jusqu'à sa mort en 1968. Les détails y abondent et la richesse de la recherche effectuée est à souligner. Monière a analysé toutes les facettes documentées du parcours de vie de Laurendeau, de même qu'il a interrogé un certain nombre de ses contemporains. Ainsi, tous les aspects de la riche personnalité du nationaliste ont été abordés, la plupart du temps de façon éclairée. Toutefois, comme Yves Laurendeau, le fils historien d'André, l'a souligné dans la *RHAF* du début de 1984, il subsiste un malaise à la lecture du livre de Monière: «[...] l'outrance des propos nous le fait soupçonner de s'intéresser moins à nous restituer André Laurendeau et son époque tels qu'ils furent, qu'à nous montrer combien l'indépendance du Québec est nécessaire(24)».

De mars 1984 à septembre 1986, la revue *L'Incunable* a publié une série d'articles sur Laurendeau, abordant différents sujets non spécifiquement politiques. Le premier est celui de Jean-Paul Desbiens(25) qui raconte comment il est devenu le frère Untel au tournant des années soixante, grâce à Laurendeau. Louis Chantigny a écrit sept articles intéressants sur Laurendeau(26). Le premier traite de l'aspect journalistique; les autres se concentrent sur le voyage qu'effectuèrent André Laurendeau et sa femme Ghislaine en Europe, en particulier à Paris, entre 1935 et 1937. C'est Chantigny qui traite le mieux et le plus profondément de ce voyage et des démarches intellectuelles marquantes à bien des points de vue, en particulier sur le nationalisme, qu'y fit Laurendeau. Aussi, Gérard Pelletier raconte sa rencontre avec le nationaliste(27). Enfin, Francine Laurendeau, dans le même numéro, nous donne une vision touchante de sa perception d'André Laurendeau: celle d'une fille discourant sur son père aimé(28).

En 1986, J.-L. Granatstein publie *Canada 1957-1967* et semble appuyer une phrase de Groulx qui disait (en écrivant à Laurendeau): «Il faut établir de façon claire et nette l'existence de deux nations au Canada, un traitement d'égalité dans les faits plutôt que dans les textes(29)». Son analyse de la Commission royale d'enquête et du *Rapport préliminaire*, qu'elle publia en 1965, est intéressante: «[...] it would appear for what is happening that the state of affairs established in 1867, and never seriously challenged, is now for

the first time being rejected by the French Canadians of Quebec». Pour lui, la solution ne se concevait plus en terme de majorité-minorité, mais en deux majorités: l'une au Québec, l'autre dans le reste du Canada(30). Il était toutefois conscient que les anglophones n'étaient pas du tout prêts à accepter cela et que pour eux, comme pour Trudeau et *Cité libre*, la Commission elle-même était une part du problème(31).

En 1989, Nadine Pirotte publie un collectif *Penser l'éducation. Nouveaux dialogues avec André Laurendeau*(32). À cette occasion, Léon Dion propose un texte fort intéressant(33) sur les forces internes régnant à l'intérieur de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que coprésidait Laurendeau. Toute l'opposition intellectuelle entre Laurendeau et Frank Scott y est fort bien rendue par celui qui participait alors à la dite Commission. Pour Scott, le Canada était une seule nation où l'égalité des individus était fondamentale. Pour Laurendeau par contre, le Québec devait acquérir un statut particulier au Canada pour pouvoir être le protecteur efficace et bien ancré du fait français et de son rayonnement. La version de Scott l'emporta au sein de la Commission et est, comme on le sait, celle qui prime au Canada depuis. Quant à celle de Laurendeau, elle fut rejetée par la majorité des commissaires et fut plutôt mise à part dans les «pages bleues» du tome I des publications de la Commission. D'après Dion, il s'agissait là du prix de consolation accordé à Laurendeau.

En mars 1989, un colloque est tenu à l'UQAM sur André Laurendeau. Il en ressort la même année un ouvrage retraçant les actes: *André Laurendeau un intellectuel d'ici*(34). Il s'agit d'un livre indispensable à consulter pour les personnes qui s'intéressent à Laurendeau, que ce soit par la qualité, la diversité ou l'abondance des thèmes et des témoignages que l'on y retrouve, de même que pour les renseignements divers qui y sont. Je pense, entre autres, à la bibliographie en fin de volume qui, à l'époque, était fort complète. Il y a aussi un résumé critique de cet ouvrage dans la *RHAF* de l'automne 1991 (p. 272-274).

À la suite de la publication du *Journal*(35) personnel tenu par Laurendeau pendant la Commission royale d'enquête entre 1964 et 1967, on demanda à Denis Monière d'en faire une recension: ce qu'il fit dans la *Revue politique* de l'automne 1990. La lecture de ces réflexions lui ont inspiré certains commentaires pertinents: on y retrouve, comme aujourd'hui, la francophobie des petites villes ontariennes et la farouche résistance des groupes ethniques de l'Ouest qui s'opposent au concept de la société distincte et réclament la reconnaissance du multiculturalisme. Rien de neuf au pays des éternels recommencements(36).

En 1990 toujours, Jean-Louis Gagnon publie *Les Apostasies*(37). Celui qui fut le successeur de Laurendeau à la codirection de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et qui y fut commissaire jusqu'au décès de Laurendeau, donne alors sa version des faits, qu'il admet lui-même subjective: je reste persuadé que Laurendeau ne renoncera jamais à la théorie d'un statut particulier — bien qu'il se montrait incapable de le définir en termes clairs. Dans son esprit, un tel statut n'était pas contraire au projet d'un fédéralisme renouvelé. Notre enquête sur le terrain terminée, il reconnaissait qu'une confédération, dans le sens où Lévesque l'entendait, aboutirait à l'assimilation accélérée de minorités francophones. Ce qui ne ferait qu'anémier les forces vives du Québec, privé de ses contreforts. C'est dans cette perspective qu'il en était venu aux districts bilingues(38).

Ce que Gagnon ne dit pas, c'est que même dans le cadre du fédéralisme assorti d'une loi sur le bilinguisme, les francophones hors Québec s'assimilent rapidement. Il tait aussi, car il ne le réalise probablement pas, que toute structure fédérale est progressivement appauvrissante pour la nation minoritaire par le jeu des forces en présence, tant au plan politique qu'économique ou social.

En 1991, R. Hudon et R. Pelletier publient *L'engagement intellectuel*. Un texte ressort de ce collectif: celui du directeur de la recherche du temps de la coprésidence de Laurendeau à la Commission d'enquête, Michael Oliver. Son appréciation de la perception que se faisait Laurendeau de la double réalité nationale canadienne est particulièrement intéressante et éclairée: Laurendeau croyait au Canada parce que c'était une structure rationnelle pour deux nations qui ont deux siècles d'histoire en commun et qui sont liées par des préoccupations communes. Il ne croyait pas au ciment du nationalisme comme moyen de conserver l'unité du Canada; son nationalisme, il le réservait à la nation canadienne-française. Le fédéralisme était fondé sur la logique de la négociation et de l'entente. Le Canada était un État qui pouvait et devait être fondé sur la raison. Du moment que le Canada respectait le Canada français et particulièrement la société québécoise, et lui permettait de se développer, Laurendeau pouvait éprouver pour ce pays un sentiment qui était plus que le respect d'une organisation intelligente. Même en n'accomplissant pas que cela, le Canada empêchait la nation canadienne-française d'être absorbée par les États-Unis, et cela valait bien une loyauté sage(39).

Le dernier mot d'Oliver est tout aussi à point: «Pour Laurendeau, c'est la société nationale qui est une communauté privilégiée. Pour Trudeau, c'est l'État multiculturel(40)».

C'est en 1992 qu'est parue, *André Laurendeau French Canadian Nationalist, 1912-1968*(41), la seule biographie sur André Laurendeau rédigée en anglais. Trois ans plus tard, une traduction française de cet ouvrage de Donald J. Horton a été produite par la Maison Bellarmin. La version anglaise a son utilité puisqu'elle est la seule œuvre anglophone qui couvre la vie entière d'André Laurendeau. La version française, pour sa part, nous apprend peu de choses nouvelles sur Laurendeau et lorsqu'elle le fait, l'absence de références bibliographiques est souvent agaçante... Il y a par ailleurs chez Horton un effort louable visant à décrire l'évolution de Laurendeau en rapport avec la double réalité nationale canadienne(42).

En 1991, Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves Béranger dirigent la publication *Daniel Johnson: rêve d'égalité et projet d'indépendance*(43). À cette occasion, Guy Laforest présente un texte intitulé «Une joute mémorable et ses lendemains: la Conférence constitutionnelle de février 1968(44)». Il y démonte que Johnson ne fut pas le seul à écoper à la suite de la raclée oratoire que lui infligea Pierre Elliot Trudeau. André Laurendeau et sa conception du fédéralisme canadien en sortirent tout aussi affaiblis.

En 1992, Laforest approfondit son sujet en publiant *Trudeau et la fin du rêve canadien*(45). Comme d'autres, je pense en particulier à Léon Dion, Laforest met en relief le fait que les visions de Frank Scott et d'André Laurendeau se sont affrontées à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et que c'est la pensée du premier qui l'emporta tant à la Commission qu'au gouvernement fédéral sous Trudeau. Pour Laforest, et cela est nouveau, «L'Accord du Lac Meech reprenait le vocabulaire même de Laurendeau et de l'introduction générale en stipulant que, dorénavant, toute interprétation de la constitution du pays devrait concorder avec la reconnaissance de ce que le Québec forme au sein du Canada une société distincte(46)». Laforest estime que l'Accord «[...] ouvrait la porte à la vision d'André Laurendeau. Mais à considérer l'entente de plus près, on constate vite que l'ouverture en question se ramène à un entrebâillement(47)».

Enfin, la plus récente parution, dont je suis l'auteur, s'intitule *André Laurendeau*(48). Il s'agit d'une biographie synthétisée de la vie de Laurendeau. Bien illustré, cet ouvrage cherche à aller à l'essentiel tout en couvrant chacune des périodes de la vie d'André Laurendeau.

Pour conclure ce survol nécessairement incomplet de ce qui a été écrit sur André Laurendeau depuis 1962, j'aimerais proposer une autre piste de

recherche à ceux qui s'intéressent à ce grand nationaliste canadien-français et québécois. Ce qu'il y a de plus instructif pour bien saisir toute la richesse de la pensée de Laurendeau, c'est encore de consulter ce que lui-même avait à dire et à écrire. Pour ce faire, il est tout indiqué de lire ou de relire les articles qu'il a rédigés pour le compte de la revue *L'Action Nationale* entre 1937 et 1955 ou encore pour *Le Devoir*, tout particulièrement ceux écrits entre 1947 et 1963. Il en va de même pour le *Rapport préliminaire* et le *Livre I* (49) sur les langues officielles qui furent publiés respectivement en 1965 et 1968 par la Commission d'enquête. C'est là, entre autres, que l'esprit nuancé de Laurendeau nous atteint à son plein mérite.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Cook, Ramsay, «André Laurendeau: Canadian ou Canadien?», *Canadian Forum*, vol. 42 (avril 1962), p. 8-11.

2. Bouvier, Félix, *André Laurendeau et la question nationale canadienne-française entre 1947 et 1968*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1993, 107 p.

3. De Bellefeuille, Pierre, «Éditorial: La Commission Laurendeau-Dunton: bon départ malgré l'inévitable malentendu», *Magazine Maclean*, vol. 131, no 9, septembre 1963, p. 4.

4. Trudeau, P.-E., «La nouvelle trahison des clercs», *Cité libre*, avril 1962, p.9.

5. Breton, A., Breton, R., Bruneau, C., Gauthier, Y., Lalonde, M., Pinard, M., Trudeau, P.-E., «Manifeste pour une politique fonctionnelle», *Cité libre*, mai 1964, p. 16.

6. Breton, A., Breton, R., Bruneau, C., Gauthier, Y., Lalonde, M., Pinard, M., «Bizarre algèbre», *Cité libre*, décembre 1965, p. 13-20.

7. Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1er février 1965, 217 p.

8. Breton, A., Breton, R., Bruneau, C., Gauthier, Y., Lalonde, M., Pinard, M., *loc. cit.*, p. 14.

9. Lapointe, Paul-Marie, «André Laurendeau», *Magazine Maclean*, vol. 8, no 7, juillet 1968, p. 4.

10. Arès, Richard, «André Laurendeau et la Commission B.B.», *Relations*, no 329, juillet-août 1968, p. 210.

11. Durand, Gilles, *La pensée économique , sociale et politique d'André Laurendeau (1947-1959)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, département d'histoire, 1969, 205 p.

12. Behiels, Michael D., *The social and political ideas of André Laurendeau*, mémoire de maîtrise, Edmonton, University of Alberta, 1969, 220 p.

13. Behiels, Michael D., *Preludes to Quebec's quiet revolution: liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston-Montréal, McGill, Queen's University press, 1985, 366 p.

14. Onu, Tom, *L'aspect nationaliste et politique de la pensée d'André Laurendeau, 1959-1963*, mémoire de maîtrise, Sainte-Foy, Université Laval, 1974, 83 p.

15. Bouvier, Félix, *op. cit.*

16. Nadeau, Jean-François, *D'un nationalisme à l'autre*, mémoire de maîtrise, Sainte-Foy, Université Laval, département des sciences politiques, 1993, 118 p.

17. *Ibid.*, p. 92.

18. Ryan, Claude, «André Laurendeau», *Revue d'études canadiennes*, vol. 8, no 3 (août), 1973, p. 6.

19. Dumont, Fernand, (dir.), *Idéologies au Canada français 1940-1976, Tome I., La presse- la littérature*, P.U.L., Sainte-Foy, 1981, p. 19-20.

20. Ferland, Mireille, dans Dumont, Fernand, (dir.), *Ibid.*, p. 125.

21. *Ibid.*, p. 128.

22. *Ibid.*, p. 127.

23. Monière, Denis, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Québec/Amérique, Montréal, 1983, 347 p.

24. Laurendeau, Yves, «En guise de supplément au Laurendeau de Monière», *RHAF* , vol. 38, no 1, 1984, p. 83.

25. Desbiens, Jean-Paul, «Grâce à Laurendeau, je suis devenu le frère Untel», *L'Incunable* (Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec), 18e année, no 1, mars 1984, p. 15-17.

26. Chantigny, Louis, «André Laurendeau, journaliste, ou l'incandescence sous le givre»; «Laurendeau arrive à Paris en pleine crise historique», *L'Incunable* (Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec) (mars 1984)p. 7-15; «André Laurendeau à Paris, ou l'effervescence intellectuelle» (septembre 1984), p. 6-13; «André Laurendeau à Paris, ou le statut de l'intellectuel» (mars 1985), p. 10-18; «André Laurendeau à Paris, ou l'histoire de l'intellectuel» (septembre 1985), p. 14-22; «André Laurendeau à Paris ou un intellectuel à la recherche de sa définition...» (mars 1986), p. 26-37; «Laurendeau à Paris ou l'intellectuel «non conformiste» (juin-septembre 1986), p. 36-47.

27. Pelletier, Gérard, «Comment j'ai connu André Laurendeau», *L'Incunable*, Montréal, vol. 18, no 1, septembre 1984, p. 18-21.

28. Laurendeau, Francine, «Mon père ce héros au sourire si doux», *L'Incunable*, Montréal, vol. 18, no 1, septembre 1984, p. 11-15.

29. Granatstein, J.-L., *Canada, 1957-1967*, MacLelland and Stewart, Toronto, 1986, p. 247.

30. *Idem.*, p. 253.

31. *Idem.*, p. 254.

32. Pirotte, Nadine (dir.), *Penser l'éducation. Nouveaux dialogues avec André Laurendeau*, Boréal, Montréal, 1989, 233 p.

33 Dion, Léon, «Bribes de souvenirs d'André Laurendeau», dans PIROTTE, Nadine (dir.), *Ibid.*, p. 37-54.

34. Comeau, Robert et Lucille Beaudry (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, P.U.Q., Sillery, 1990, 306 p.

35. Laurendeau, André, *Journal*, VLB éditeur, Outremont, 1990, 385 p.

36. Monière, Denis, résumé de lecture du *Journal* d'André Laurendeau, *Revue politique*, no 18, 1990, p.118.

37. Gagnon, Jean-Louis, *Les Apostasies* (Tome III), éd. La Presse, Montréal, 1990, 268 p.

38. *Ibid.*, p. 96.

39. Hudon, R., Pelletier, R. (dir.), *L'engagement intellectuel* , P.U.L., Sainte-Foy, 1991, p. 354.

40. *Ibid.*, p. 362.

41. Horton, Donald J., *André Laurendeau French Canadian Nationalist 1912-1968*, Oxford University Press, Don Mills, 1992, 232 p.

42. Bouvier, Félix, résumé de lecture du livre de Donald J. Horton, *André Laurendeau* , dans *Bulletin d'histoire politique*, été 1996, vol. 4, p 75-76.

43. Comeau, Robert, Michel Lévesque et Yves Bélanger (dir.), *Daniel Johnson: rêve d'égalité et projet d'indépendance*, P.U.Q., Sillery, 1991, 449 p.

44. Laforest, Guy, *«Une joute mémorable et ses lendemains: la Conférence constitutionnelle de février 1968»*, dans Comeau, Robert, Michel Lévesque et Yves Bélanger, (dir.), *Ibid.*, p. 183-199.

45. Laforest, Guy, *Trudeau et la fin du rêve canadien*, Septentrion, Québec, 1992, 265 p.

46. *Ibid.*, p. 106.

47. *Ibid.*, p. 109.

48. Bouvier, Félix, *André Laurendeau*, Collection «Célébrités», Lidec, Montréal, 1996, 62 p.

49. Livre I sur les langues officielles du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 8 octobre 1967.